

Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

Projet de modernisation de l'Aéroport de Lille : Le dialogue continue, prochain rendez-vous le 16 mars à 18h, en ligne

A l'automne 2020, l'Aéroport de Lille SAS s'est engagé volontairement dans une concertation préalable sur le projet de modernisation de ses infrastructures, sous l'égide de Laurent DEMOLINS, garant de la concertation désigné par la Commission nationale du débat public (CNDP) à la demande du maître d'ouvrage. Au total, plus de 400 personnes ont participé aux échanges et 458 contributions ont été déposées. Le garant a publié son bilan de la concertation le 18 décembre 2020.

Le 17 février 2021, Aéroport de Lille SAS a rendu publics ses enseignements de la concertation et sa décision de poursuivre du projet. Ils seront présentés à l'occasion d'une réunion publique le 16 mars 2021 à 18h, en ligne.

⇒ **Pour se connecter à la réunion** : <https://www.modernisons-aeroportdelille.fr/reunion-presentation-bilan/>

Un projet qui évolue avec les contributions du public

Le bilan de la concertation retrace la teneur des contributions, qui ont porté sur les objectifs du projet, la desserte de l'aéroport et les impacts potentiels du projet sur l'environnement humain et naturel.

A l'issue de la concertation, Aéroport de Lille SAS a décidé de **poursuivre son projet de modernisation en l'adaptant** pour tenir compte des contributions du public et des recommandations du garant de la concertation.

Le maître d'ouvrage a apporté plusieurs évolutions notables au projet, notamment :

- Pour **améliorer la desserte** de l'aéroport ;
- Pour **limiter l'artificialisation des sols** ;
- Pour **maîtriser les nuisances sonores** ;
- Pour **réduire les impacts environnementaux**.

Aéroport de Lille SAS a également intégré dans ses prochaines phases d'étude l'examen des propositions d'aménagement émises en concertation. Les études de trafic seront, de plus, mises à jour pour tenir compte de l'impact de la crise sanitaire et adapter le calendrier et le contenu des opérations de modernisation.

Aéroport de Lille SAS poursuit l'information et le dialogue, sous l'égide du garant

Aéroport de Lille SAS s'est engagé à poursuivre l'information et le dialogue après la concertation préalable et jusqu'à l'enquête publique, afin de renseigner le public sur les avancées du projet et de continuer à l'écouter et répondre à ses questions. Aéroport de Lille SAS a sollicité le garant pour poursuivre son accompagnement jusqu'à l'enquête publique.

Deux réunions publiques sont prévues au premier semestre 2021 : l'une le 16 mars, pour présenter le bilan de la concertation et les modalités de poursuite du projet et l'autre, au printemps, pour présenter les résultats des études présentes dans le dossier de demande d'autorisation.

De plus, le site internet et l'adresse mail du projet restent ouverts :

www.modernisons-aeroportdelille.fr et contact@modernisons-aeroportdelille.fr

Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin



La réunion publique du 16 mars

La réunion publique du 16 mars permettra au maître d'ouvrage de présenter les enseignements qu'il tire de la concertation et de les choix d'adaptations du projet qui en découlent.

Pour participer à la réunion en ligne : <https://www.modernisons-aeroportdelille.fr/reunion-presentation-bilan/>

Une concertation préalable volontaire, du 12 octobre au 4 décembre 2020

Cinq réunions publiques, deux live chat en ligne et 1 rencontre de proximité ont été organisés par le maître d'ouvrage, sous l'égide d'un garant désigné par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). En parallèle, un site internet dédié au projet offrait la possibilité de déposer des questions et des avis.

Dans son rapport du 18 décembre 2020, le garant estime que la concertation « a atteint les objectifs d'information et de participation du public que la CNDP préconise en vue d'améliorer tout projet ayant une incidence sur l'environnement. »

